****ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL**

*Il vous est proposé de décrire les différentes actions et réflexions menées au sujet de la transition écologique à chaque phase de votre projet. Une liste de questions non exhaustive vous permettra de construire votre argumentaire.*

|  |  |
| --- | --- |
| BIODIVERSITE  | * Quels enjeux environnementaux/impact sur la biodiversité[[1]](#footnote-2) et mesures de compensations ? (Ex : impact biodiversité, zone sensible, nuisances, etc …)
* Le projet a-t-il été concerté avec des acteurs de la biodiversité ?
 |

|  |  |
| --- | --- |
|   CONSTRUCTION(Aménagement cyclable ou aires de services)   | * Quels choix de matériaux éco-responsables/recyclés selon le projet ? (Revêtement[[2]](#footnote-3), mobilier, procédé de fabrication, etc…)
* Déconstruction/Reconstruction : quelles actions de prévention de la production de déchets, tri stockage et recyclage ?
* Quel traitement de l’éclairage ?
* Est-ce que le choix effectué permet une bonne durabilité de l’aménagement dans sa phase d’exploitation et d’entretien ?
* Quelle politique de gestion des déchets adoptée sur l’aire de services ?
 |

|  |  |
| --- | --- |
|  IMPACT CARBONE  | * Avez-vous mesuré l’impact carbone de l’aménagement global[[3]](#footnote-4) ? (Émissions, artificialisation, imperméabilisation ou pollution des sols, gestion de l’eau, tri et recyclage des déchets, etc…)
* Avez-vous évalué le report modal suite à la réalisation de cet aménagement cyclable ?
 |

**1 – Phase de conception**

**2 – Phase de réalisation**

**3 – Phase d’exploitation et d’entretien**

**4 – Autres informations**

**ACCESSIBILITE**

*Il vous est proposé de décrire les différentes actions et réflexions menées pour la prise en compte de l’accessibilité aux personnes en situation de handicap. Afin de vous appuyer dans votre réflexion, des ressources sont mises à votre disposition :*

* [*Cahier des charges spécifique*](https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/files_th/files/espace-professionnels/cahiers-des-charges/th-cahier-charges-promenades_et_randonnees.pdf) *Label Tourisme et Handicap « itinéraires de promenade et de randonnée » pouvant s’adapter aux labellisations de voies vertes,*
* [*Une fiche action*](https://destination-bretagnesud.bzh/wp-content/uploads/2021/09/FICHE_ACTION-3_tourisme_et_handicap.pdf) *décrivant la marche à suivre pour labelliser une voie verte,*
* *Des relais techniques départementaux au sein de l’APF et dans les ADT*
* [*Une fiche action*](https://www.au5v.fr/IMG/pdf/07-accessibilite_pour_tous.pdf) *« L’accessibilité pour tous »*

Quelques points de repère :

* + Pour une aire de services : places de stationnement, tables, WC, dispositifs sonores ou visuels, panneaux d’information adaptés et textes en braille, etc.
	+ Pour un aménagement : pentes, rugosité du revêtement, ambiance sonore, entretien des abords, ressauts, obstacles, etc.
1. Eviter, Réduire, Compenser : un guide pour mettre en œuvre l’Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique par le Ministère de la Transition Ecologique, l’OFB et le CEREMA : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/eviter-reduire-compenser-guide-mettre-oeuvre-approche> [↑](#footnote-ref-2)
2. Fiche action n°9 Vélo & Territoires - Revêtements des aménagements cyclables : <https://www.velo-territoires.org/actualite/2019/12/16/enjeux-environnementaux-revetements-amenagements-cyclables/> [↑](#footnote-ref-3)
3. Des outils type éco-comparateurs existent pour évaluer l’impact environnemental aux différentes phases. L’éco-comparateur SEVE est gratuit pour les collectivités. [↑](#footnote-ref-4)